



Présidence : Slovénie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(578ème séance plénière)**

1. Date : Lundi 14 novembre 2005

Ouverture : 15 h 15
Clôture : 16 h 20

2. Président : M. J. Lenarčič

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE
ISLAMIQUE, S. E. M. EKMELEDDIN IHSANOGLU

Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique (PC.DEL/1152/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1153/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1158/05), Turquie, Azerbaïdjan (PC.DEL/1157/05), Fédération de Russie (PC.DEL/1155/05 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/1154/05 OSCE+), Danemark, Arménie, Egypte (partenaire méditerranéen pour la coopération), Maroc (partenaire méditerranéen pour la coopération), Président

4. Prochaine séance :

Mardi 15 novembre 2005 à 15 heures, Neuer Saal